

Tél. : 03-86-92-17-50
Fax : 03-86-92-17-55
Etude fermée les jeudi et
samedi après-midi
Réception sur rendez-vous

Dossier suivi par
Charlène POIRIE

SUCCESSION Madame Jacqueline LAMY
1007161 /SD /CPO /

ATTESTATION

JE SOUSSIGNE Maître Stéphane DROUET Notaire, Membre de la Société Civile Professionnelle "Stéphane DROUET, Notaire" titulaire d'un Office Notarial à MIGENNES (Yonne) 75 Bis, Avenue Jean-Jaurès, atteste être chargé du règlement de la succession de :

PERSONNE DECEDEE

Madame Jacqueline Odette Reine **ROGER**, en son vivant Retraitée, demeurant à JOIGNY (89300) 1 Allée Pierre de Coubertin Hameau de retraite.
Née à PARIS 17ÈME ARRONDISSEMENT (75017), le 23 novembre 1934.
Divorcée en premières noces de Monsieur Daniel Henri **PRÉVOST**, suivant jugement rendu par le Tribunal de grande instance de SENS le 19 juin 1969.
Veuve en secondes noces de Monsieur Jean-Yves Jacques **LAMY** et non remariée.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à JOIGNY (89300) (FRANCE), le 12 novembre 2023.

Absence de disposition de dernières volontés

Il n'est pas connu de disposition testamentaire ou autre à cause de mort émanant de la personne décédée.

Dévolution Successorale

La dévolution successorale s'établit comme suit :

Héritier(s)

Monsieur Didier Jean Léon **PRÉVOST**, Chirurgien-Dentiste, demeurant à SENAN (89710) 4 Cours Bourgeois.
Né à SENS (89100) le 11 avril 1954.
Divorcé en premières noces de Madame Catherine Françoise Andrée Antoinette **GUÉVEL**, suivant jugement rendu par le Tribunal de grande instance de SENS (89100) le 20 juin 1985.
Divorcé en secondes noces de Madame Michèle Christine **CONSTANT** suivant jugement rendu par le tribunal de grande instance de SENS (89100) le 10 juin 2008, et non remarié.

Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité Française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

Son fils unique issu de sa première union avec Monsieur Daniel PRÉVOST.

Habile à se dire et porter seul héritier.

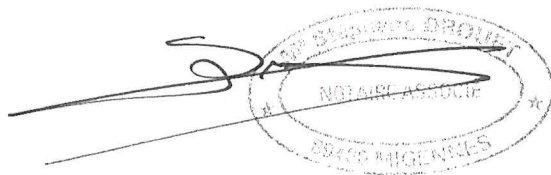
QUALITES HEREDITAIRES

Monsieur Didier **PREVOST** est habile à se dire et porter héritier de Madame Jacqueline **ROGER** sa mère susnommée.

L'acte de notoriété constatant cette dévolution successorale a été reçu par Maître DROUET, notaire à MIGENNES, le 5 février 2025.

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Migennes
Le 5 février 2025.



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Drouet', written over a circular notary stamp. The stamp contains the text 'MAÎTRE DROUET' at the top, 'NOTAIRE ASSOCIÉ' in the center, and '28400 MIGENNES' at the bottom. There are small stars on either side of the central text.